

13 avr 2018 -09:56

Le nombre de bénéficiaires du CPAS à portée de clic : quid de votre commune ? Découvrez-le dans le baromètre de l'intégration sociale !

Bruxelles, le 13 avril 2018. Le gouvernement fédéral s'est engagé dans une politique d'ouverture des données en vertu de laquelle tout citoyen, chercheur ou mandataire peut suivre la politique sociale de son CPAS et la comparer avec celle des communes avoisinantes. Combien de personnes reçoivent un revenu d'intégration dans votre commune ? Les bénéficiaires sont-ils majoritairement des isolés ou des familles monoparentales ? Toutes ces données sont désormais disponibles dans le baromètre de l'intégration sociale.

À l'initiative du ministre de l'Intégration sociale Denis Ducarme, le SPP Intégration sociale met ses statistiques à disposition sur <https://stat.mi-is.be> et ce, depuis 2017. Le baromètre de l'intégration sociale offre un cadre de référence idéal aux CPAS, qui peuvent s'en servir pour comparer leur politique sociale locale avec celle des autres communes. Toutes les informations sont anonymisées et placées en ligne après quelques mois.

D'un point de vue géographique, l'outil interactif permet de visualiser les statistiques au niveau local, provincial, régional et fédéral. Toutes les données sont téléchargeables.

Les cartes interactives indiquent le nombre de bénéficiaires pour 1000 habitants de chaque mesure dans laquelle l'État fédéral intervient. Les données peuvent être affichées sous forme de taux de croissance mensuel moyen, d'évolution du nombre de bénéficiaires et de répartition selon le sexe, le groupe de nationalités, la tranche d'âge, le type de ménage,...

Dans son dernier Focus, le service Études du SPP IS explique l'outil en détail et nous livre une analyse des chiffres et évolutions au niveau national. Les statisticiens constatent notamment que 140.678 personnes ont reçu un revenu d'intégration en octobre 2017, ce qui correspond à 12 bénéficiaires pour 1000 habitants.

Un autre graphique montre par exemple le lien entre le revenu médian par commune et le nombre de bénéficiaires : plus le revenu médian augmente, plus le nombre de bénéficiaires diminue.

Les données mises à disposition récemment concernent le nombre de bénéficiaires :

- Du droit à l'intégration sociale ;
- Du revenu d'intégration ;
- D'un projet individualisé d'intégration sociale ;
- D'une aide sociale équivalente au revenu d'intégration ;
- D'une exonération pour insertion socioprofessionnelle.
- ...

Les données présentes sur le site sont régulièrement actualisées et d'autres types de données et de fonctionnalités seront ajoutés au fil du temps.

Vous trouverez plus de détails au sujet de cet outil sur notre site web : [Focus](#).

SPP Intégration Sociale, Lutte contre la Pauvreté, Economie
Sociale et Politique des Grandes Villes
Boulevard du Jardin Botanique 50 boîte 165
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 508 85 86
<http://www.mi-is.be>

Jan De Coninck
Porte-parole
+32 475 824 160
+32 2 508 86 95
jan.deconinck@mi-is.be